

LUNDI AUTREMENT



BILAN DE COMPÉTENCES

Faites le point sur vos compétences pro !



B2L
REDACTION
EDITION

SOMMAIRE

FAIRE LE POINT

- 01 Objectif et compétences visées
 - 01 Public et prérequis
-

LA DÉMARCHE DU BILAN

- 02 Déroulement en 3 phases
 - 03 Des modalités personnalisées
-

TARIFS

- 04 Formules de bilan de compétences
 - 05 Financements
-

ENTAMER UN BILAN DE COMPETENCES AVEC NOUS

- 06 Marche à suivre
- 07 Notre entreprise et notre conception du travail
- 08 Nous contacter

Vos questions sont les bienvenues !

Pourquoi faire un bilan de compétences ?

FAIRE LE POINT

PRÉCISER SON PROJET PRO

Le Bilan de Compétences permet d'identifier ses aspirations et ses compétences, dans l'objectif de définir un projet professionnel, afin d'améliorer son **niveau de satisfaction au travail**, mais aussi de développer son **employabilité** et de **sécuriser son parcours**.

SE METTRE EN ACTION

Le Bilan de Compétences s'accompagne d'un **plan d'action** permettant de poser les premiers jalons du projet professionnel, dans une projection positive vers l'avenir.

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

Avec le Bilan de compétences, vous développez:

- votre capacité à prendre des décisions pour l'orientation de votre carrière, sur la base d'une **meilleure connaissance de vous-même** (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité) et de vos compétences (vos ressources, vos savoirs, vos savoir-faire, votre valeur ajoutée).
- votre capacité à **analyser le marché de l'emploi**, à détecter les compétences recherchées par les employeurs, à identifier des dispositifs pour **vous former**.

POUR QUI ?

Le bilan de compétences s'adresse à **tous les publics**.

La langue n'est pas une barrière, nous disposons d'outils pour faciliter la communication.

Notre équipe est formée au **Français Facile**.

Mieux cerner vos compétences et vos aspirations, pour élaborer un projet pro et piloter votre carrière

Un accompagnement individuel

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. Il s'étale sur une durée de 15 jours à 4 mois environ.

1. PHASE PRÉLIMINAIRE :

- a) Analyse de la demande du (de la) bénéficiaire,
- b) Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
- c) Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.

2. PHASE D'INVESTIGATION :

- a) Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
 - Analyse du parcours personnel et professionnel,
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité,
 - Réflexion autour des équilibres de vie.
- b) Analyse métier /marché et recherches documentaires :
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles,
 - Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être,
 - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

3. PHASE DE CONCLUSION :

- a) Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- b) Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- c) Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire du bilan de compétences.

Un accompagnement personnalisé **MODALITÉS**

À VOTRE RYTHME

La durée totale du bilan de compétences est de maximum 24h.

Elle inclut:

- les temps d'entretien (présentiel ou distanciel)
- les temps de travail individuel tutoré (par mail ou téléphone).

Les temps de recherches personnelles et ceux consacrés aux enquêtes-métiers ne sont pas comptabilisés dans la durée totale.

EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

Vous pouvez choisir de réaliser votre bilan de compétences en présentiel (dans nos locaux à Bihorel, près de Rouen) ou en mixte présentiel et distanciel.

Il est préférable d'avoir au moins un entretien en présentiel, mais un accompagnement entièrement à distance peut être envisagé pour des situations particulières.

UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ

Un formateur dédié vous accompagne du début à la fin de votre bilan.

Une assistance technique est assurée par le service administratif de LUNDI AUTREMENT.

EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

Le contenu des échanges pendant le bilan de compétences est soumis au secret professionnel.

Il n'est pas obligatoire de tenir votre employeur informé de votre bilan de compétences.

TARIFS

FORMULE « CLASSIQUE »

1 entretien conseil pour ajuster le bilan de compétences à vos besoins (1h)
4 entretiens individuels (4h) dont 1 dédié à la personnalité professionnelle
3 entretiens tutorés (5h) pour identifier vos aspirations professionnelles et personnelles (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité professionnelle), et définir votre plan d'action

3 temps (6h) asynchrones pour identifier vos compétences et vos potentiels
1 entretien individuel (1h30) de présentation de la synthèse de votre bilan de compétences.

Soit 17h30 de formation dont 11h30 d'entretiens personnalisés ou tutorés en cabinet ou visioconférence auxquels s'ajoutent 3h de formation asynchrone.

2200 euros TTC

Pour 17h30 de formation, dont 11h30 d'entretiens personnalisés, réparties sur 2 à 4 mois.

FORMULE "EN IMMERSION"

1 entretien conseil (1h) pour ajuster le bilan de compétences à vos besoins
2 entretiens individuels (3h) et 2 entretiens tutorés (2h) pour identifier vos aspirations professionnelles et personnelles (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité professionnelle) pour écrire un plan d'action professionnel.
2 temps asynchrones (3h) pour identifier vos compétences et vos potentiels.
1 entretien individuel (2h) de présentation de la synthèse de votre bilan de compétences

Soit 11 heures de formation dont 8 heures d'entretiens personnalisés sur site, en situation de travail.

1 300 euros TTC

Pour 11 heures de formation dont 8 heures d'entretiens personnalisés réparties sur 15 jours.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le Compte Personnel de Formation offre une procédure simplifiée, la confidentialité vis-à-vis de l'employeur, un délai rapide d'acceptation du dossier. Il peut être mobilisé par tout salarié, agent de la fonction publique ou chef(fe)s d'entreprise à l'adresse :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/> .

À noter : les agents de la fonction publique d'État et territoriale doivent adresser leur demande à leur administration et les agents de la fonction publique hospitalière doivent adresser leur demande à l'ANFH.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le bilan de compétences peut être financé via « Le Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivités) ou dans le cadre d'un congé de reclassement.

FRANCE TRAVAIL (EX POLE EMPLOI)

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Cap emploi et France Travail. En tant que demandeur(se) d'emploi, vous avez aussi le droit de réaliser un bilan de compétences pour redéfinir votre projet professionnel et rebondir plus rapidement.

FINANCEMENT PERSONNEL

La solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratives.

Vous pouvez parler de ce projet de réaliser un bilan de compétences à un conseiller en évolution professionnelle.

A vos côtés

MARCHE À SUIVRE

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

- 1 Contactez-nous par mail, téléphone ou courrier. Nous identifierons ensemble la formule qui vous conviendra le mieux.
Email: contact@lundiautrement.fr
Téléphone: 02.78.77.02.67
- 2 Nous vous transmettrons par mail un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation.
- 3 Si votre devis est accepté, vous signerez le contrat ou la convention de formation.
- 4 La prestation pourra démarrer sous un délai minimum de 14 jours calendaires. En concertation avec votre formatrice, vous établirez le planning de votre bilan de compétences.

EN SITUATION DE HANDICAP ?

La prestation est ouverte à tout public.
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

LUNDI AUTREMENT est porté par l'Entreprise Adaptée B2L Rédaction engagée pour l'emploi des personnes en situation de handicap depuis 13 ans.

*Une interrogation ? Besoin d'informations supplémentaires ?
Nous répondons à vos questions au 02.78.77.02.67.*

Qui sommes-nous ?



LUNDI AUTREMENT

Lundi Autrement est un organisme de formation porté par B2L Rédaction.

Nos sujets de prédilection sont:

- les ressources humaines, notamment vis-à-vis de l'intégration de travailleurs en situation de handicap
- la rédaction et la communication

[Cliquez ici pour découvrir notre site](#)

UNE CONCEPTION DU TRAVAIL

Le travail occupe une part importante du temps des individus.

Le travail n'est pas un alibi, ni un prétexte occupationnel.

Le travail structure l'individu et forge sa personnalité. À ce titre, il mérite d'être structurant et contributif du plein épanouissement du travailleur (de l'employé au cadre dirigeant).

Le travail, pour être vécu de façon équilibrée, impose un alignement entre les capacités et les besoins des individus et les tâches à réaliser.

Les valeurs, les intérêts professionnels, les besoins et le sens au travail sont au centre de la démarche du bilan de compétences.

B2L RÉDACTION

B2L est une entreprise adaptée accueillant majoritairement des salariés en situation de handicap.

Son activité historique est centrée sur les mots:

- rédaction (procès-verbaux de réunions, supports de communication, etc.)
- maison d'édition (écrits d'auteurs sensibles au travail, à l'apprentissage sous toutes ses formes, aux situations de handicap et aux récits atypiques).

Elle porte désormais l'organisme de formation LUNDI AUTREMENT.



B2L

REDACTION
EDITION

LUNDI AUTREMENT

Lundi Autrement

Formations et bilans de compétences



*Faites le point sur vos compétences
professionnelles !*

*Besoin de renseignements ?
Contactez-nous !*

Lundi Autrement (B2L Rédaction)
Avenue des Hauts Grigneux
Immeuble Mach 6
76420 BIHOREL

Tel : 02.78.77.02.67

Mail : contact@lundiautrement.fr

(C) Lundi Autrement